

# Un matériau inflammable, des poussières explosives...

**INCENDIE - EXPLOSION** 

- Lutter contre l'empoussièrement
- Manipuler les produits chimiques avec précaution (colle, vernis, peintures...)
- Ne pas fumer dans l'atelier



[www.slst.fr](http://www.slst.fr)

REPOINSEDITIONS... 04 77 79 91 86 • Edit. 2019 • Fotos.com

EDITION SALARIES

# LES POUSSIÈRES DE BOIS



# Les dangers



! **Conjonctivite**



! **Rhinite**



! **Asthme**



! **Cancer**

**des cavités nasosinusiennes**

**Les poussières de bois sont toutes cancérogènes : quel que soit le bois travaillé, quel que soit le travail effectué.**

# Les signes d'alerte

Les signes suivants, s'ils sont persistants, doivent attirer votre attention :

- Narine bouchée
- Écoulement nasal
- Saignement du nez
- Troubles de l'odorat
- Douleur de la face

Parlez-en à votre médecin du travail, notamment si ces signes sont d'un seul côté de la face. Consultez votre médecin traitant en l'informant que vous êtes exposé aux poussières de bois.

**Des examens spécialisés permettent de dépister les maladies.** (Recommandations HAS)  
Ils peuvent être prescrits par votre médecin du travail ou par votre médecin traitant après la fin de votre activité professionnelle.

*Les affections provoquées par les poussières de bois peuvent être prises en charge en Maladie Professionnelle, tableau 47. La déclaration est à faire par le malade lui-même sur un formulaire délivré par la CPAM.*

# N'attendez pas les premiers signes... Pensez prévention !

- Utilisez les aspirations des machines et des outils portatifs.
- Nettoyez par aspiration  
Pas de balais, ni de soufflettes !
- Portez vos EPI (protections individuelles)  
Masque anti-poussières de type FFP3  
Lunettes et protections anti-bruit
- Nettoyez régulièrement le nez avec du sérum physiologique.

